



STE-MARIE RÉPLIQUE

◆ Le chef de police André Sainte-Marie, n'est pas du tout content d'être payé à ne rien faire. Même qu'il songe à poursuivre la ville de Sainte-Foy et sa mairesse pour les propos diffamants tenus à son égard.

par Louise LEMIEUX et Michel TRUCHON

Dans une lettre datée du 9 janvier, M. Sainte-Marie, par la voie de son avocat, écrit à Mme Andrée Boucher qu'il "n'acquiesce en aucune façon à la décision prise par votre conseil le 6 janvier, à l'effet de le relever temporairement de ses fonctions avec solde et bénéfices marginaux...". M. Sainte-Marie estime que les "affirmations

gratuites, nettement prématurées" de Mme Boucher lui ont causé un "tort incommensurable". Par conséquent, M. Sainte-Marie se réserve le droit aux recours en justice "en temps opportun".

"Nous, on ne franchira pas les étapes" a déclaré hier l'avocat de M. Sainte-Marie, Me Benoît Mailloux. Il attendra le rapport de la Commission de police avant de décider d'intenter ou non une action pour libelle diffamatoire.

"Mon client est convaincu qu'il sert de bouc émissaire, qu'il est victime de certains éléments, peut-être syndicaux. Il n'a rien à se reprocher. La décision de le suspendre est plus politique que juridique" affirme Me Mailloux. "C'est bien beau de

dire que M. Sainte-Marie manque de leadership, mais dans quels cas cela s'est-il produit? On ne l'a jamais su" poursuit l'avocat. La lettre de M. Sainte-Marie à Mme Boucher précise d'ailleurs que les affirmations de la mairesse devant le conseil municipal lundi dernier, n'ont "aucune assise matérielle".

L'enquête publique de la Commission de police n'est pas encore commencée. Et le chef Sainte-Marie pourra en appeler d'une éventuelle décision de renvoi du conseil de ville. Ce qui fait dire à son avocat que la lettre d'hier à Mme Boucher, "c'est une longue histoire qui commence".

Lire A-2, STE-MARIE

TABLOID SPORT

LE CANADIEN ÉVALUÉ JOUEUR PAR JOUEUR

Deux pages sur le Canadien à la mi-saison



CALENDRIER



LE SOLEIL

VENDREDI 10 JANVIER 1986

QUÉBEC, 90e année, no 12.

48 pages, 3 cahiers - 1 tabloid

Livraison à domicile (7 jours) 2,75\$

iles de la Madeleine-Rivière-aux-Renard-Gaspé-Perce-Abitibi 50¢

35¢

UNE RÉDUCTION NETTE DE LA FONCTION PUBLIQUE DES COUPURES ABSOLUMENT AVEUGLES

◆ Depuis lundi matin, les ministères se sont mis au décompte des postes que le Conseil du trésor les a obligés à rayer de leur structure juste avant le congé de Noël. Ce n'est pas un gel temporaire dans la fonction publique mais des coupures aveugles d'environ 1,600 postes qui ont été imposées par le nouveau gouvernement pour gratter les fonds de tiroir.

par Ghislaine RHEAULT

Une fois passée la surprise, les directions du personnel se sont mises à faire les acrobaties qui s'imposent dans les circonstances. Dans les gros ministères aux services décentralisés, la mesure risque d'avoir un impact important. Ainsi, à la Justice, cela signifie la disparition de plus de 350 postes vacants le 18 décembre. Aux Transports, le décompte n'est pas terminé. On aura le portrait d'ici quelques jours. Mais cela pourrait représenter près de 800 postes. Le taux de vacance oscille généralement entre 3 et 5 pour 100 des emplois autorisés. Dans un ministère, c'est un bureau régional complet qui est décimé. Les postes vacants y étaient comblés par des occasionnels.

Tout le processus de recrutement et de mobilité d'un poste à l'autre (par mutation ou promotion) s'en trouve affecté. Certains concours en marche devront être remis à plus tard. Ainsi, une quinzaine d'avis de mutation ont été annulés cette semaine par des ministères.

Mais 56 concours seront quand même annoncés lundi par l'Office de recrutement dans son journal hebdomadaire. Il se pourrait que quelques-uns d'entre eux n'aient pas très loin cependant.

La décision du Trésor n'empêchera pas la poursuite des concours pour constituer des banques de candidats. Le recrutement universitaire se poursuivra normalement au cours des prochaines semaines.

Grand couteau

Le Conseil du trésor a décrété juste avant Noël que les effectifs autorisés des ministères sont réduits à la liste de paye du 18 décembre. Ce qui veut dire que les postes des employés qui viennent de prendre leur retraite, qui viennent d'être mutés ou qui quittent le gouvernement ne sont pas comblés. Les ministères peuvent toutefois compter dans leurs

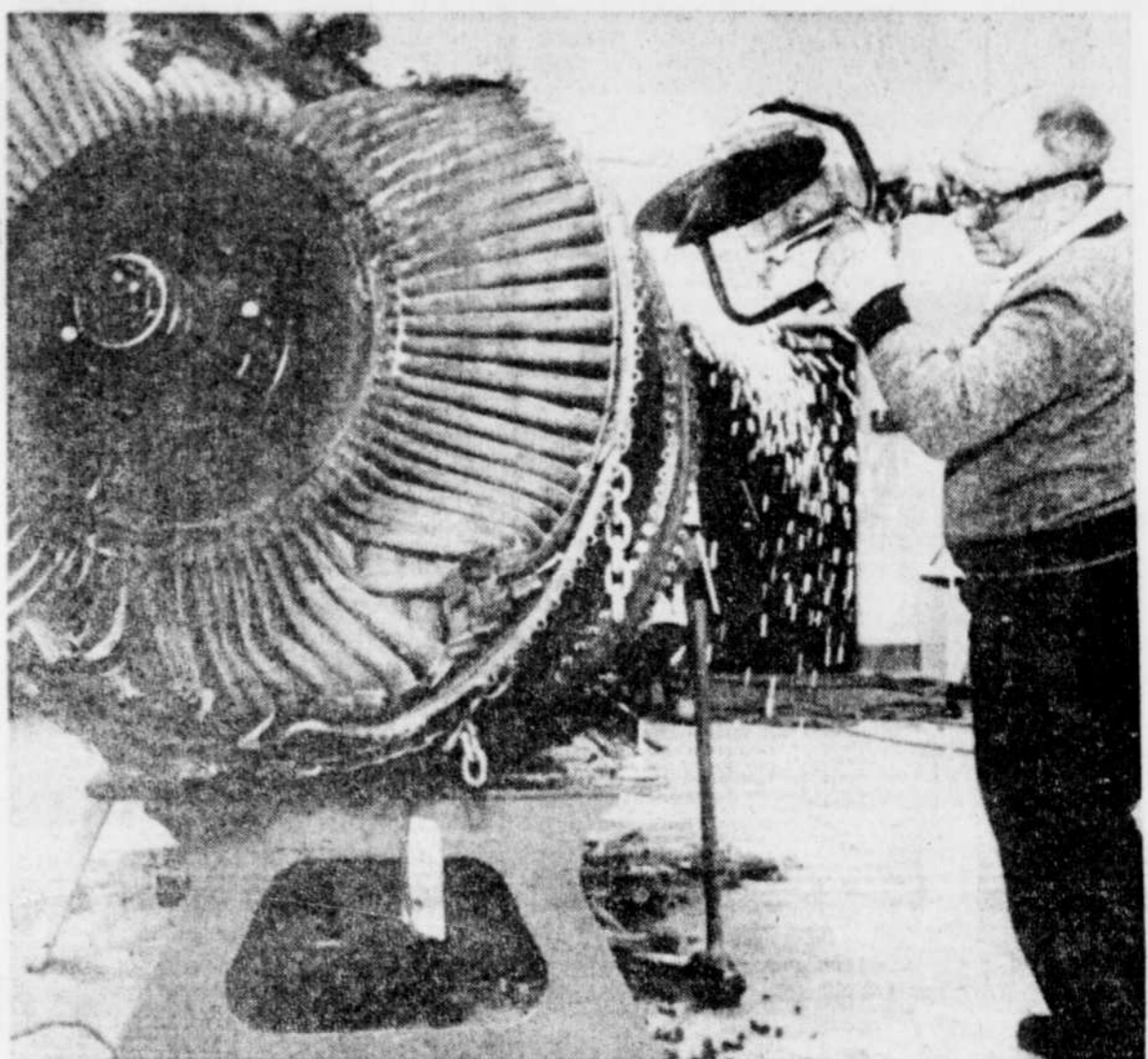
rangs les employés nouvellement nommés, même s'ils n'apparaissent pas aux bordereaux de paye.

Le conseil a interdit de plus aux ministères d'embaucher des occasionnels pour combler ces postes.

Dans plusieurs ministères, on a d'abord cru que la mesure serait temporaire, histoire de donner au gouvernement le temps de se retourner. On rétablirait ces postes une fois le gel hivernal passé, avec l'annonce des crédits au printemps, pensait-on. Mais la mesure s'annonce permanente même s'il se peut que des dérogations soient admises par le Conseil du trésor. Le problème avec des coupures aveugles, c'est qu'elles ne visent pas toujours les cibles de choix. Il est à prévoir par exemple que les ministères n'aboliront pas de postes de cadres, même s'ils sont vacants. Cela entraîne des modifications de structures qui sont difficiles à rattacher par la suite.

C'est un geste spectaculaire que le nouveau président du Conseil du trésor a dû poser pour gratter les fonds de tiroir au moment du budget de décembre.

Lire A-2, COUPURES



Un enquêteur fédéral s'affairait hier à Ottawa à démanteler le moteur no 4 du DC-8 accidenté de la compagnie Arrow qui s'est écrasé à Terre-Neuve le mois dernier. La cause de la tragédie demeure toujours inconnue.

LA TRAGÉDIE DE GANDER LE MYSTÈRE RESTE COMPLET

◆ OTTAWA (PC) — Près d'un mois après l'écrasement d'un DC-8 à Gander, Terre-Neuve, les enquêteurs ignorent toujours les causes de l'accident.

Le surintendant Peter Boag, du Bureau canadien de la sécurité aérienne, a déclaré hier en conférence de presse que si beaucoup de progrès avaient été accomplis

jusqu'ici, aucune piste ne semble encore plus prometteuse qu'une autre.

Lire A-2, MYSTÈRE

EDITORIAL

DES ÉLECTEURS RASSURÉS

Page B-4

METEO



Neige intermittente. Dé-gagements. Venteux. Max. moins 10. Demain: beau.

Détails, page C-7

ECONOMIE

TEXACO FAIT DU MÉNAGE

Ayant pris du retard sur les autres compagnies en ce qui concerne la rationalisation des opérations, Texaco fermera d'ici peu une cinquantaine de stations à travers le Québec, surtout à Montréal. Par ailleurs, une compilation des prix montre que ceux de l'essence ont augmenté de 10 pour 100 l'année dernière, comparativement à 4 pour 100 pour les aliments.

Page B-6



Le Soleil, Jacques Deschênes

LOTERIES

LES GAGNANTS TRAVAILLENT MALGRÉ TOUT

◆ MONTREAL (PC) — Loto-Québec a compilé les réponses d'un questionnaire anonyme qu'elle avait adressé à 200 gagnants de \$50,000 et plus, pour tenter de connaître leurs nouvelles habitudes de consommation. Cent dix-sept répondants se sont exprimés. Quatre consommateurs sur 52 qui ont gagné des sommes variant entre \$100,000 et \$500,000 ont abandonné leur emploi, seulement sept pour cent de ceux qui ont empoché entre \$500,000 et \$1 million ont quitté leur travail alors que les quatre millionnaires qui ont répondu au questionnaire ont gardé leur emploi.

Par ailleurs, seulement quatre pour cent des vainqueurs sont retournés aux études et seulement neuf gagnants ont décidé d'investir dans les affaires. Par

Lire A-2, GAGNANTS

SOMMAIRE

Alain Bouchard	B-1
Annonces	
classées	C-7 à C-10
Arts et spectacles	Cahier C
Bridge	C-10
Crayons de Soleil	C-6
Décès	C-11
Economie	B-6
Editorial	B-4
Feuilleton	C-2
Horoscope	C-10
Le monde	C-5, C-10, C-11
La région	Cahier B
Mot mystère	C-9
Mots croisés	C-9
Où aller à Québec	C-2
Patron	C-10

LA POCATIÈRE RETIRE SON DERNIER PRÊTRE DU NICARAGUA

◆ Le diocèse de Sainte-Anne-de-La Pocatière a décidé de suspendre les activités missionnaires qu'il exerçait au Nicaragua depuis près de 25 ans. Telle est la nouvelle qu'a communiquée, hier, l'évêque de Sainte-Anne, Mgr André Gaumond.

par Jean MARTEL

D'autre part, Mgr Gaumond a demandé au seul prêtre du diocèse qui était encore présent au

Nicaragua, l'abbé Jean-Yves Dolbec, de revenir au Canada. Celui-ci est arrivé le 30 décembre.

Toutefois, l'évêque a précisé que le diocèse est toujours prêt à continuer son action missionnaire dans ce petit pays d'Amérique centrale s'il obtient l'autorisation d'y envoyer deux prêtres. Or, depuis quelque temps, le Nicaragua refuse d'accorder un visa d'entrée aux prêtres de Sainte-Anne qui seraient prêts à exercer leur ministère au Nicaragua.

En effet, l'abbé Rosaire Bélanger, un ancien de la mission du Nicaragua, qui était revenu au Canada pour des raisons de santé, a multiplié les efforts auprès des autorités nicaraguayennes afin d'obtenir un visa. Mais on le lui a refusé.

L'abbé Charles-Aimé Anctil, lui aussi un ancien de la mission nicaraguayenne, a tenté d'obtenir un visa de tourisme. Mais il n'a pas été plus chanceux.

Le diocèse de Sainte-Anne a

même utilisé les services du gouvernement canadien en faveur de ses prêtres. Mais les tentatives ont été vaines.

"Nous ne pouvons remettre entre les mains d'un seul prêtre la tâche pastorale qui nous a été confiée", a dit Mgr Gaumond. Le diocèse a la responsabilité de la paroisse de San Marcos, près de Managua, capitale du pays. A cette paroisse, se sont greffés celles de La Conquista et de La Conception et les "barrios" des

environs. C'est donc une population d'au-delà de 50,000 personnes qui a été confiée au diocèse de Sainte-Anne.

Or, depuis un an et demi, l'abbé Jean-Yves Dolbec était seul pour assurer les services pastoraux. "La charge était énorme", a dit Mgr Gaumond.

"Nous pouvions choisir de le laisser là ou de le faire revenir. Nous avons décidé de le faire revenir, parce que la corvée était

Lire A-2, PRÊTRE



L'abbé Rosaire Bélanger a essayé d'obtenir un visa. Cela lui fut refusé par le Nicaragua.

A-2

L'abbé Dolbec est revenu par obéissance à son évêque

◆ De retour dans sa famille à Rivière-du-Loup depuis le 30 décembre, l'abbé Jean-Yves Dolbec est prêt à revenir à la paroisse de San Marcos que le diocèse de Sainte-Anne de La Pocatière soutient au Nicaragua.

par Jean MARTEL

Depuis un an et demi, il était seul pour s'occuper d'une population de 50.000 catholiques. Aucun autre prêtre du diocèse de Sainte-Anne ne pouvait venir le seconder, puisqu'aucun ne pouvait obtenir un visa d'entrée du gouvernement du Nicaragua.

L'abbé Dolbec raconte que les paroissiens de San Marcos ne voulaient pas qu'il les quitte. "J'étais

obligé, dit-il, d'obéir à mon évêque, Mgr Gaumont, qui me demandait de revenir au Canada."

"Avant mon départ pour le Canada, les gens ont organisé une fête à l'église. Celle-ci était pleine et il y avait des gens qui pleuraient. Ils ont invité le cardinal Obando y Bravo, archevêque de Managua, capitale du Nicaragua, et c'est lui qui a dit la messe. Le cardinal voulait que je reste."

L'abbé Dolbec dit qu'il était parfois difficile d'être le seul prêtre à San Marcos. A quelques reprises, les autorités politiques ont essayé de lui faire peur; elles l'ont convoqué, mais jamais elles ne lui ont fait quelque mal physique.

L'abbé Dolbec dit qu'en octobre

le pays a passé une loi d'urgence qui interdit les manifestations. En fait, ajoute-t-il, cette loi était dirigée contre le cardinal; l'archevêque de Managua, depuis son élévation au rang de cardinal par Jean-Paul II, est un homme très populaire auprès de la population. Chaque paroisse l'invite, ce qui se traduit chaque fois par des rassemblements.

En octobre également, dit l'abbé Dolbec, le premier numéro du journal catholique imprimé par l'Église a été saisi. Depuis ce temps il n'a pas été possible d'imprimer d'autres numéros. Selon lui, l'Église catholique du Nicaragua est victime de persécution, bien que cela ne soit pas aussi violent que dans d'autres pays.

Enfin, le prêtre de Rivière-du-Loup dit qu'il ne regrette pas son expérience et qu'il est prêt à retourner au Nicaragua avec un autre confrère.

De sérieux doutes sur la statue qui pleure

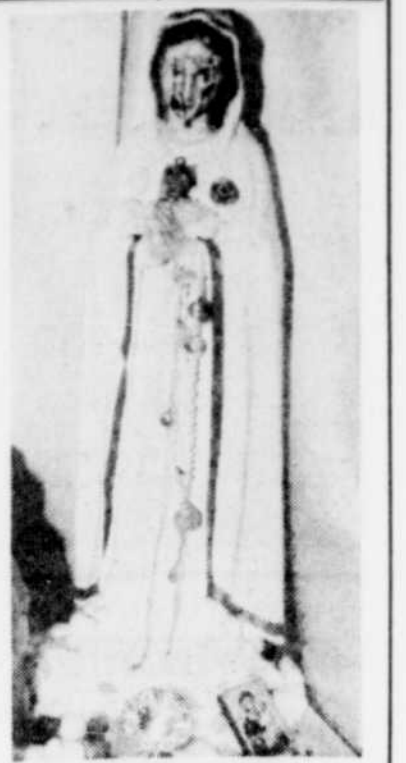
◆ MONTREAL (PC) — Les responsables de l'évêché de Saint-Jérôme, Mgr Charles Valois et Mgr Raymond St-Gelais doutent sérieusement de l'authenticité du phénomène qui se produirait actuellement à Sainte-Marthe-sur-le-lac, près d'Okla, où des statues et des icônes de la Vierge verseraient des larmes de sang et suinteraient de l'huile à odeur de rose.

Ils parlent plutôt d'illumination. "un phénomène par lequel un croyant s'appuie sur une illumination intérieure, une mystique d'exaltés qui voient des visions surnaturelles partout", a expliqué, hier, Mgr Valois en conférence de presse. Malgré les demandes répétées de Maurice Girouard et de son épouse Claudette Vézina, les incitant à se

rendre dans leur maison pour constater le phénomène, les évêques ont refusé de s'y rendre de peur de donner de la crédibilité à l'événement.

Pour sa part, Mgr St-Gelais se dit prêt à rencontrer le couple, qu'il estime de bonne foi, pour comprendre leurs motivations spirituelles.

Le 8 décembre, jour de l'Immaculée-Conception, Jean-Guy Beauregard, 29 ans, un employé du CP, reçoit comme cadeau une statue de la Vierge connue sous le nom de Rosa mystica. De retour chez lui, Beauregard qui a consacré sa vie à la Vierge, prie devant la statue toute la nuit. Le lendemain vers 15h, la Vierge verse quelques larmes, "salées, comme chez les humains" dit-il.



Du sang macule le visage.

PRÊTRE (suite de la première page)

trop lourde pour un seul homme. Si nous obtenons l'autorisation de déléguer deux prêtres, nous sommes prêts à reprendre la tâche qui nous était confiée."

On se souvient qu'à l'été 1984 un confrère de l'abbé Dolbec, l'abbé Benoît Laplante, a été expulsé du Nicaragua. Celui-ci se trouve maintenant en Allemagne où il poursuit des études théologiques.

Au sujet de la situation générale du Nicaragua, Mgr Gaumont a dit que l'Église officielle semblait être perçue par les autorités gouvernementales comme une ennemie de la révolution. De là vient que le gouvernement essaie de la mettre au pas.

STE-MARIE (suite de la première page)

De son côté, l'Association des chefs de police du Québec vient d'envoyer une lettre aux autorités de la ville de Sainte-Foy pour dénoncer le sort qui a été réservé à M. André Sainte-Marie.

L'organisme, qui regroupe les directeurs et les officiers non syndiqués des corps de police municipaux, de même que les officiers supérieurs de la Sûreté du Québec, soit au total plus de 300 membres, se dit d'avis que les édiles de Sainte-Foy n'ont pas été corrects vis-à-vis leur chef de police.

Signée par le président Pierre Trudeau, chef de police de la ville de Saint-Hubert, la lettre fait savoir au conseil de Sainte-Foy que l'as-

Contribution

En tout, 18 prêtres du diocèse de Sainte-Anne ont exercé leur ministère tour à tour au Nicaragua. Ils y ont laissé des réalisations importantes: coopératives d'habitations, d'artisanat et d'alimentation et un centre communautaire.

Plusieurs autres diocèses québécois entretiennent des paroisses soit en Amérique centrale soit en Amérique du Sud. Cette présence missionnaire a été décidée par l'épiscopat québécois qui voulait ainsi accentuer l'aide aux Églises du Tiers-monde.

sociation déplore que l'on ait décidé de suspendre M. Sainte-Marie, alors qu'une autre instance, en l'occurrence, la Commission de police du Québec, est déjà dans le dossier. Les chefs de police du Québec, même s'ils ne font aucun commentaire sur l'affaire qui oppose le directeur Sainte-Marie aux autorités de Sainte-Foy, disent que les édiles auraient mieux fait d'attendre que l'enquête de la Commission de police soit terminée et qu'une décision ait été prise avant de passer aux actes comme ils l'ont fait lundi soir. Copie de la lettre a été envoyée au ministre de la Justice, à la Commission de police du Québec, ainsi qu'à l'Union des municipalités.

COUPURES (suite de la première page)

Après plusieurs années de vaches maigres, l'ancien gouvernement considérait qu'on avait atteint l'os en matière de réduction des effectifs. On continuait chaque année de réduire le personnel. Mais on procédait par attrition, c'est-à-dire en profitant des départs naturels.

Ainsi au 31 mars 1985, 57.378 postes étaient autorisés, soit 1.608 de moins que l'année précédente. À l'automne, M. Michel Clair avait même annoncé que les ministères pourraient être libérés des coupures

de postes dans la mesure où ils implanteraient des programmes de travail à temps partagé.

"Depuis 1968, dit un cadre supérieur, c'est la première fois que j'assiste à une coupure nette de postes." On se serait attendu plutôt à ce que le nouveau gouvernement attende d'annoncer les crédits pour procéder à des opérations chirurgicales dans les programmes plutôt que de viser aussi rapidement des "sièges".

GAGNANTS (suite de la première page)

ailleurs 96 pour 100 de ces bienheureux continuent d'acheter des billets.

Autres données: 90 pour 100 des chanceux placent leurs magots dans des dépôts bancaires, 46 pour 100 se procurent une nouvelle maison, 41 pour 100 une nouvelle voiture, 44 pour 100 font des dons à leur famille et 55 pour 100 préfèrent les dépôts bancaires à toutes formes immédiates de dépenses: voyage, voiture, maison. En cela, les dirigeants de Loto-Québec reconnaissent une certaine prudence et pas nécessairement le goût dans l'immédiat de changer ses habitudes.

Un autre chiffre qui celui-là est tout à fait époustouflant: depuis le

21 décembre, la Lotto 6-49 a rapporté plus de \$85 millions, le tirage de mercredi dernier indiquant que près de \$30 millions de billets avaient été vendus. Hier à 15h, les Québécois avaient une fois encore souscrit pour plus de \$3.770.000, nettement en avance sur l'Ontario dont les ordinateurs ont connu en après-midi, hier, des pannes de courant. Le gros lot demain ne devrait guère dépasser \$10 millions et la 5 sur 6 plus atteindra pas loin de \$4 millions.

A deux reprises, des Québécois ont été gratifiés de gros lots dépassant \$5 millions. Des gens de Tracy l'an dernier gagnaient \$5.4 millions, imités quelques mois auparavant par des gens de Québec, \$5.8 millions.

MYSTÈRE (suite de la première page)

Il a indiqué que les enquêteurs explorent trois possibilités: la dé-

faillance mécanique, l'erreur humaine et les facteurs environnementaux.

L'accident, qui est survenu le 12 décembre, a fait 256 victimes, soit huit membres d'équipage et 248 jeunes militaires américains de retour du Moyen-Orient pour les Fêtes.

Jusqu'ici, trois moteurs ont été examinés, et rien de suspect n'a été rapporté.

LA QUOTIDIENNE

(tirage du jeudi 9 janvier 1986)

8-8-5

4-7-7-4

Informations: 643-8990

LE SOLEIL

ABONNEMENTS: 647-3333

Lundi au vendredi: de 7h00 à 17h30. Sam., dim.: de 8h00 à 12h00

ANNONCES CLASSÉES: 647-3311

Lundi au vendredi: de 8h30 à 17h30

RÉDACTION: 647-3394

Lundi au vendredi: de 8h30 à 23h00

Samedi et dimanche: de 14h30 à 23h00

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

Heures d'ouverture: Lundi au vendredi: de 8h30 à 16h30

Le Soleil, 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6

VENTE DE JANVIER



twik
cardigan shetland

reg. 36.00

19.99

fait spécialement pour twik, le cardigan en pure laine shetland, encolure ronde, des couleurs vives et des pastels.

anoraks en duvet

reg. 165.00

99.95

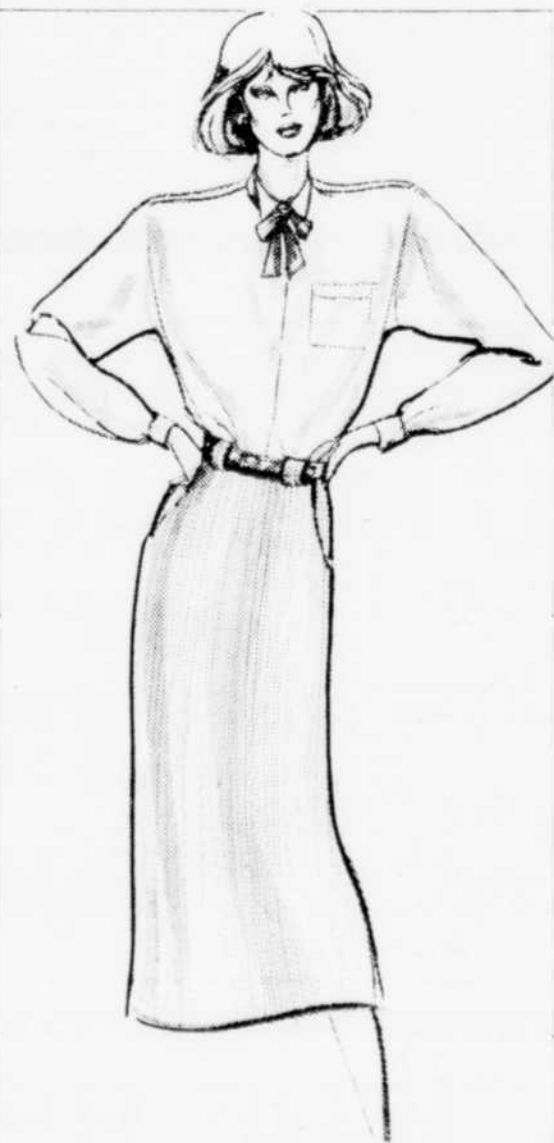
anoraks en toile de coton chaudement entredoublée de duvet et plumes, modèles avec bavololet, couleurs et grandeurs assorties.

chaussettes

reg. jusqu'à 7.00

3.99

variété de chaussettes courtes et longues, unies, à motifs jacquard, couleurs assorties.



jupes twik

reg. 42.00

34.95

un choix de jupes droites et longues en velours côtelé, poches biais, couleurs et grandeurs assorties.

Contemporaine
pulls angora pastel

reg. jusqu'à 50.00

29.95

choix de pulls à épaules torsadées, tuniques à poches, plaques ou cardigans bord à bord en mélange laine d'agneau et angora dans la gamme des pastels, grandeurs assorties.

chapeaux
réduction jusqu'à

50%

tous nos chapeaux collection automne-hiver sont réduits jusqu'à 50%. tuques en laine ou acrylique, unies, à motifs, cagoules, bandeaux et bérets.



twik
blousons en duvet

reg. 130.00

99.95

forme boule, longueur aux hanches, blousons entredoublés duvet et plumes, choix de couleurs, grandeurs assorties.

foulards

reg. jusqu'à 15.00

5.99

choix de foulards unis et à motifs dans une gamme variée de colors.

chandails twik

reg. jusqu'à 50.00

29.95

des formes variées, des motifs, des mailles côtelées, des tons pastel, tout un assortiment de chandails pour twik, couleurs et grandeurs assorties.



la maison

simons

A la suite d'une embardée sur l'autoroute 20 Un camion-citerne répand 500 gallons de colle à Rivière-Ouelle

◆ La circulation sur l'autoroute 20, en direction Est, était encore détournée par la route 132 à Rivière-Ouelle, hier soir. Cette mesure a été prise par la Sûreté du Québec pour faciliter la récupération des quelque 1,500 gallons de colle qui se sont échappés de l'un des réservoirs d'un camion-citerne qui a fait

une embardée à cet endroit, vers 23h15 mercredi.

par Lucien LATULIPPE

Selon le poste de la SQ à Saint-Pascal, aucun autre véhicule n'a été impliqué dans l'accident. Le

camion de la firme Reichold, de Sainte-Thérèse au nord de Montréal, aurait dérapé dans une courbe enneigée et aurait ensuite versé dans le terre-plein.

Il a été nécessaire de fermer la route, précise la SQ, pour permettre à l'équipement de la compagnie Sanivan Inc de bien s'installer pour exécuter cette ta-

che délicate. La machinerie provient tant de Saint-Jean-Chrysostome que de Montréal.

Le chauffeur du camion s'en est tiré indemne. La citerne semi-remorque devait être vidée du reste de son contenu au cours de la nuit et la circulation n'a pu être rétablie sur cette portion de la route 20, avant ce matin.

Aucun danger pour la population

◆ La résine phénolique qui a été déversée sur les abords de l'autoroute 20 à Rivière-Ouelle lorsque le camion qui la transportait vers New Castel, au Nouveau-Brunswick s'est renversé, ne présente aucun danger pour la population.

par Raymond GAGNE

"Le produit, dit M. Stuart Smith, le directeur des résines à l'usine Reichold de Sainte-Thérèse, près de Montréal, qui le fabrique, n'est pas corrosif au point où on pourrait le croire,

même s'il contient de la soude caustique."

Environ 1,500 gallons de cette colle qui sert dans la fabrication des contre-plaqué d'extérieur, ont été déversés dans l'environnement lors de l'accident.

La température froide a immédiatement neutralisé le produit. La compagnie procède actuellement à sa récupération et le retournera ensuite à l'usine où il subira un nouveau traitement.

Le déversement aurait pu toutefois causer un problème plus important si l'accident avait eu lieu en période plus chaude ou

un jour de pluie. Le produit est en effet toxique et soluble dans l'eau.

La résine phénolique est un produit dit "corrosif" fabriqué à base de formaldéhyde, de phénol et de soude caustique. Elle est peu utilisée dans l'Est du Canada, les fabricants de contre-plaqué d'extérieur se retrouvant en grande majorité dans l'Ouest du pays.

Les déchets toxiques

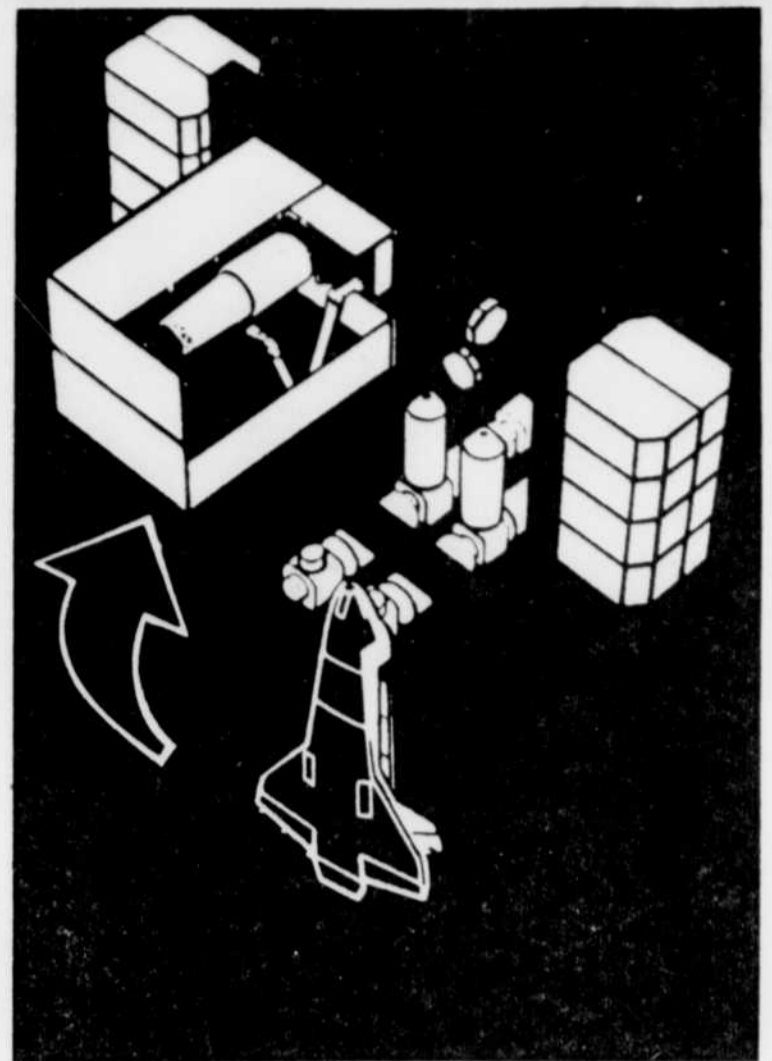
La résine phénolique est une matière première. Son transport est régi par les autorités fédérales.

Par contre les déchets toxiques sont de responsabilité provinciale.

Le 15 octobre, le Québec mettait en vigueur une réglementation relative au transport, à la disposition et au stockage des déchets toxiques.

LE SOLEIL apprenait, hier, que depuis l'entrée en vigueur de la réglementation Environnement Québec avait émis 1,700 permis de transport.

Environnement Québec s'emploie actuellement à codifier tous les produits toxiques qui sont transportés à travers le Québec aux fins de stockage ou d'élimination.



Dans le projet de station spatiale dont on voit ici les éléments principaux non reliés par des structures, le Canada serait responsable du "garage" (flèche). Il s'agit d'un abri protégeant les astronautes contre le rayonnement solaire et dans lequel se trouvera un télémanipulateur canadien plus petit que celui qu'on voit à bord de la navette spatiale. L'abri servira à lancer et à réparer les satellites.

"Garage" spatial canadien en 1994

◆ Un "garage" dans l'espace pour le Canada en 1994!

Telle serait la participation canadienne au projet de station spatiale mis en route par les Américains.

par Claude TESSIER

Il s'agit d'un centre de service abrité dans lequel on trouvera un petit télémanipulateur canadien. Ainsi protégés du rayonnement solaire, les astronautes feront la révision et la réparation des satellites. C'est de ce centre de service que les satellites seront aussi lancés après y avoir été apportés par les navettes spatiales.

Au club Rotary de Québec-Est hier, M. Christopher G. Trump a parlé aux membres du programme spatial canadien. M. Trump est vice-président et adjoint administratif au président de Spar Aérospatiale Limitée, une société canadienne de 2,000 employés engagée dans la conception, la mise au point, la fabrication et l'entretien de systèmes et de produits destinés aux marchés de l'espace.

Spar Aérospatiale Limitée a dépensé \$100 millions pour le premier télémanipulateur canadien qu'elle a donné à la NA-

SA. Elle s'était engagée, en retour, à acheter les autres. "s'ils vont bien".

Cette aventure technologique a bien tourné puisque la NASA en a acheté quatre au coût de \$23 millions chacun. M. Trump estime à \$30 milliards le coût de la station spatiale qu'il préfère de beaucoup à "la guerre des étoiles". Pour lui, cette somme de \$30 milliards pour un tel projet doit être mise en parallèle. En 1983, les Américains et les Américains ont dépensé \$42 milliards pour les cosmétiques.

M. Trump ne croit pas qu'il y aura prochainement une NASA canadienne. Les retombées du télémanipulateur canadien se feront sentir surtout en robotique, en vision artificielle et aux technologies associées. Son entreprise est impliquée dans la création prochaine, pour la Défense, de radars instantanés, c'est-à-dire capables de générer directement des images sans avoir à attendre des traitements informatiques.

Spar Aérospatiale Limitée a un chiffre d'affaires de \$200 millions par an, emploie 2,000 personnes dont 600 ingénieurs. La division des systèmes de satellites spatiaux et celle des systèmes de télécommunications se trouvent à Montréal.

Lancement de la navette Columbia

La NASA craint qu'une détérioration du temps provoque un 7e report

◆ CAP CANAVERAL (d'après AFP et AP) — Les spécialistes de la NASA suivaient anxieusement hier l'évolution du temps au-dessus du Cap Canaveral (Floride), craignant qu'une détérioration de la météo ne provoque un septième report du tir de la navette Columbia, fixé à 06h55 HNE aujourd'hui.

Les techniciens de l'agence spatiale américaine continuaient pour leur part de vérifier tous les systèmes de Columbia et de tester la valve qui a été changée mercredi. Cette pièce du circuit d'alimentation en oxygène liquide du moteur numéro deux de la navette refusait de se fermer automatiquement, ce qui avait amené la NASA à annuler, mercredi, le lancement de la navette, prévu pour hier à 06h55 HNE. "On ne sait pas ce qui aurait pu se passer si la navette était partie ainsi, a indiqué un porte-parole de la NASA. Une grande panne aurait alors pu survenir".

Une partie de l'équipage de la navette se trouve à Houston (Texas), au Centre spatial Johnson, depuis mardi, afin de peaufiner l'entraînement sur simulateurs. Ces astronautes y sont restés lorsque le tir a été une nouvelle fois reporté, mercredi. Si le lancement est confirmé pour aujourd'hui, tout l'équipage sera à pied d'oeuvre au Cap Canaveral, a cependant souligné la NASA.

Les principaux objectifs de cette mission, la 24e d'un cargo

de l'espace, sont le déploiement du satellite de communication Satcom K-1 pour la société américaine RCA, et l'observation de la comète de Halley.

L'équipage se compose de sept astronautes, tous américains: Robert Gibson, le commandant de bord Charles Bolden, le copilote Steve Hawley, George Nelson, Robert Cenker, Franklin Chang-Diaz et le représentant démocrate de Floride, Bill Nelson.

Télescope spatial

La NASA a d'autre part annoncé officiellement hier, qu'elle intervertissait les dates de deux missions prévues cette année. Le lancement du télescope spatial de Hubble, prévu à l'origine pour le 18 août, est reporté au 27 octobre afin de donner plus de temps aux spécialistes pour préparer ce projet de \$1,2 milliard. Le télescope de Hubble, qui devrait révolutionner l'astronomie en permettant d'étudier des corps célestes situés aux confins de l'univers, sera déployé sur orbite basse par la navette Atlantis.

Le vol fixé au 27 octobre — à caractère essentiellement scientifique, avec le module laboratoire européen Spacelab — aura lieu à sa place, avec un lancement le 18 août. Cette mission sera également effectuée par la navette Atlantis, a précisé la NASA.



Encore de la neige

Il est tombé quelque 14 cm de neige sur la région de Québec, hier, ce qui porte à près de 150 cm la précipitation totale depuis le début de la saison hivernale. Comme en témoigne cette photo prise sur la 4e Avenue, à Québec, vers 8h30 hier matin, nombre d'au-

tomobilistes avaient laissé leur véhicule en stationnement dans la rue au cours de la nuit. La couche épaisse de manne fraîche qui les couvre en fait foi.

Le Soleil, Roland Marcoux

Premier interrogatoire pour les soeurs Lévesque écrouées à Rome

◆ MONTREAL (PC) — Les soeurs Micheline et Laurence Lévesque ont subi leur premier interrogatoire devant un juge d'instruction italien hier matin.

Un juge d'instruction féminin, en l'occurrence, Mme Marie-Thérèse Saragnano est allée les rencontrer à la prison de Rebibbia.

Les deux enseignantes de Jonquière, âgées respectivement de 53 et 56 ans, ont été trouvées en possession de 6,5 kilos d'héroïne pure à l'aéroport de Rome, mardi.

Devant le juge Saragnano, elles étaient représentées par un avocat d'office, payé par l'Etat italien. "Je sais qu'elles ont demandé la liste d'avocats fournie par l'ambassade du Canada", a précisé hier le consul général du Canada à Rome, M. Robert Lapointe.

"Mais je pense qu'elles attendront ma visite pour se choisir un avocat, a-t-il ajouté. Les avocats particuliers coûtent cher à Rome et, devant le juge d'instruction, elles auront préféré se faire représenter par un avocat d'office."

M. Lapointe a entrepris des démarches pour obtenir un droit

de visite dès aujourd'hui à Rebibbia. "Ce permis est délivré par le juge d'instruction, a-t-il précisé. Je vais en profiter pour tenter de rencontrer Mme Saragnano avant de me rendre à la prison."

S'il ne peut rencontrer les deux soeurs aujourd'hui, il croit que cela devrait se faire demain au plus tard. "On a intérêt à y aller le plus tôt possible, a souligné M. Lapointe. Il faut s'assurer qu'elles puissent rencontrer quelqu'un qui écoute ce qu'elles ont à dire."

Aucune intervention des députés du PQ prévue

◆ Les députés péquistes de la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean n'ont pas l'intention d'effectuer de démarches spéciales au-

par Réjean LACOMBE

près du ministère québécois des Relations internationales et du gouvernement fédéral pour faire en sorte que le processus judiciaire

En attendant, il dit avoir pu communiquer indirectement avec elles en s'adressant au vice-directeur de la prison, qui les a visitées à deux reprises. C'est ainsi qu'elles ont pu demander au ministère des Affaires extérieures de notifier leurs familles et obtenir la liste d'avocats de l'ambassade.

L'enquête du juge d'instruction a pour but de déterminer s'il existe suffisamment de preuves contre les deux Saguénéennes pour justifier un

procès. S'il y avait insuffisance de preuves, a précisé M. Lapointe, le juge d'instruction pourrait leur faire recouvrer leur liberté.

Mais quelle que soit la décision de Mme Saragnano, il ne faut pas s'attendre à ce qu'elle soit rendue avant quelque temps. Selon M. Lapointe, des cas semblables ont généralement nécessité plus de trois mois ces dernières années.

"Quand il y a des implications internationales, a-t-il souligné, c'est toujours plus long."

La nouvelle de l'arrestation des soeurs Lévesque a semé la consternation dans tout le Saguenay, mardi. Dès le lendemain, un comité de solidarité composé de la direction, des professeurs et des élèves de l'école polyvalente d'Arvida, où enseignait Micheline, était mis sur pied.

Tous refusaient de croire que les deux soeurs, qu'ils considéraient au-dessus de tout soupçon, puissent être mêlées à une histoire de drogue.

Selon le consul Robert Lapointe, toutefois, les deux femmes ignorent encore complètement le grand intérêt suscité au Québec par leur arrestation.

Dans le cadre des manoeuvres de Nez Rouge 1986

Des militaires norvégiens débarquent à Québec



Quarante-trois militaires, âgés de 19 et 20 ans, ont débarqué hier à l'aéroport de Québec. Il s'agit d'un peloton du 1er Bataillon de la Brigade-nord de Norvège.

◆ Les manoeuvres de Nez Rouge 1986 prendront un saveur internationale, cette année, avec la participation de représentants des armées norvégienne, française et américaine. Déjà, un premier groupe de militaires étrangers est venu se joindre au 5e Groupe-brigade du Canada avec l'arrivée hier d'un peloton du 1er Bataillon de la Brigade-nord de Norvège.

par Michel TRUCHON

Les 43 militaires, des conscrits âgés de 19 et 20 ans, ont débarqué vers 15h30 à l'aéroport de Québec après un voyage d'une dizaine d'heures effectué à bord d'un Hercules de l'armée de l'air norvégienne portant l'identification des Nations-Unies.

Leur commandant, le capitaine Knut Erik Peterson, a dit que cette participation aux manoeuvres de Nez Rouge 86 serait surtout l'occasion d'apprendre des choses nouvelles en ce qui concerne la direction des opérations à partir des véhicules en campagne.

"Il n'y aura pas grand-chose de nouveau du côté de la logistique, parce que l'expérience des mois passés nous l'a déjà fait connaître. Et c'est surtout en Norvège que nous pensons apprendre beaucoup des Canadiens..." a dit l'officier.

Déjà, l'automne dernier, une compagnie du 2e Bataillon de la Citadelle a fait un séjour en Norvège. L'échange de cet hiver implique qu'une unité canadienne, le 3e Bataillon du 22e Régiment, enverra lui aussi un peloton en Norvège. La quarantaine de militaires d'ici doit partir le 14 janvier et revenir vers le 10 février.

Les Norvégiens sont arrivés avec pour tout bagage leur uniforme, un sac de couchage et leurs effets personnels. L'équipement nécessaire leur sera fourni par le 5e Groupe-brigade.

Mais leur présence à Nez Rouge 86 ne signifie pas qu'ils abandonneront leurs méthodes et leur structures. Ils continueront à être sous les ordres de leurs officiers et c'est le Norvégien qu'ils utiliseront comme langue de travail pendant

les manoeuvres. La liaison entre les officiers et l'état-major canadien se fera en anglais, bien sûr.

"Le but de cet échange est d'habituer les militaires de ces deux armées à travailler ensemble en communiquant le plus rapidement possible..." a expliqué le major Pierre Lapierre, officier des Canadiens qui partiront pour la Norvège la semaine prochaine.

Nez Rouge 86 se déroulera du 30 janvier au 9 février dans la région des municipalités régionales de comté de la Mitis et de la Matapédia. L'exercice entraînera le déploiement des quelque 5,000 hommes du 5e Groupe-brigade du Canada basé à Valcartier.

Outre les Norvégiens, les Français et les Américains participeront à ces manoeuvres d'hiver. Les unités américaines viendront du Ver-

mont notamment et il y aura un groupe de Marines.

Ce va-et-vient n'est pas sans signification, le but étant d'habituer les troupes au "grand dérangement" de la fin de l'été, alors que l'ensemble du 5e GBC, avec tout son équipement, sera envoyé en Norvège en août et en septembre pour participer aux grandes manoeuvres de l'OTAN.

Advenant une crise, la mission du 5e Groupe-brigade est de porter assistance aux troupes norvégiennes. C'est la première fois que toute la brigade participera à un exercice en Europe. Le déploiement des hommes et des armes se fera en temps réel, comme dans le cas d'un véritable conflit, de sorte que l'on pourra vérifier si les prévisions concernant une intervention sont justes.



Les nouveaux arrivants sont venus se joindre au 5e Groupe-brigade du Canada. Ils participeront aux manoeuvres de Nez Rouge 1986, qui concerneront notamment la direction des opérations à partir des véhicules en campagne.

Subventions du Québec et d'Ottawa

Agrandissement du Centre Saidye-Bronfman

◆ MONTREAL (PC) — Marcel Masse, ministre fédéral des Communications, et Lise Bacon, ministre des Affaires culturelles du Québec, ont déjà abordé ensemble "plusieurs dossiers" culturels, a expliqué hier Mme Bacon lors d'une de ses premières apparitions publiques.

Présents à l'annonce d'un projet de \$3 millions d'agrandissement du Centre Saidye-Bronfman, dans l'ouest de la ville, les ministres ont chacun précisé les subventions en faveur du complexe culturel juif: \$870,000 d'Ottawa et \$300,000 de Québec.

A la question de savoir si Québec souhaitait qu'Ottawa aide au projet d'une nouvelle salle pour l'Orchestre symphonique de Montréal,

Mme Bacon a répondu qu'"il est toujours bon de partager les coûts".

Sous le gouvernement péquiste, le principal argument en faveur d'une participation fédérale à ce projet était que la salle Roy Thompson, à Toronto, a effectivement reçu une aide fédérale.

Occupée à "tout revoir" au MAC, la ministre a signalé que beaucoup de décisions se prendraient en regard de la "capacité de payer" de l'Etat québécois.

A propos du Centre Bronfman, la fondation Samuel et Saidye Bronfman (du nom de la célèbre famille de financiers) y contribue pour \$550,000 au projet, le reste du financement étant notamment assuré par des organismes comme la

Young Men's Hebrew Association et une souscription dont l'objectif se chiffre par \$1.2 million.

Mme Bacon, qui cumule le poste de vice-première ministre à Québec, a reconnu que le subside de \$300,000 avait été décidé sous le précédent gouvernement.

Multidisciplinaire

Les deux ministres ont rendu hommage à l'apport de la communauté juive au long de l'histoire du Canada, M. Masse rappelant que des israélites s'étaient établis au Québec dès le XVIIIe siècle et que plusieurs d'entre eux avaient été des pionniers de l'économie.

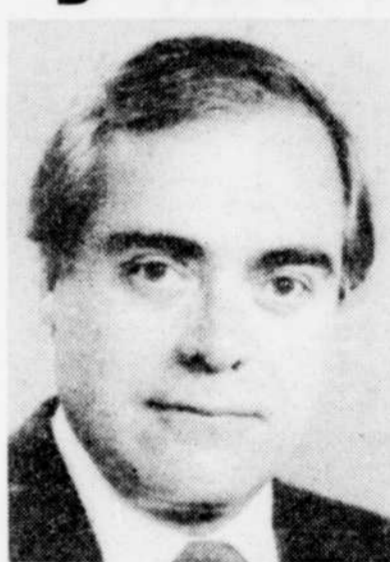
L'agrandissement et la revalorisation du Centre Saidye-Bronfman le confirmeront dans sa

vocation multidisciplinaire: arts de la scène, arts visuels et activités sociales.

Dans une première phase, la capacité de l'amphithéâtre passera de 270 à 390 sièges dès l'été prochain. La scène sera élargie, le balcon refait, l'éclairage et la sonorisation améliorés. Un nouveau studio d'enregistrement sera aussi aménagé.

Dans une autre phase, qui sera complétée à l'hiver de 1987, une annexe de quatre étages sera érigée et, dans une troisième, la galerie d'expositions sera agrandie.

D'ici là également, le Centre Saidye-Bronfman aura une saison de théâtre en français. Incidemment, la troupe de théâtre yiddish qui y travaille est la plus renommée en Amérique du Nord.



Les ministres Marcel Masse et Lise Bacon ont rendu hommage à l'apport de la communauté juive au long de l'histoire du Canada.

EN '86 M. LESSARD EXCEL*

Venez la Voir et l'essayer chez



M. LESSARD Ltée
49, Boul. St-Joseph
Québec
623-5471

Le seul concessionnaire Hyundai de la région dont les ateliers sont recommandés par le Club Automobile

* LA TOUTE DERNIÈRE DE HYUNDAI SPORTIVE ET RACÉE

A PARTIR DE \$7595.00

Transport et préparation en sus



HYUNDAI

Résultats



Tirage du mercredi 08-01-86

9 10 12 18 32 48 no complémentaire 31

	GAGNANTS	LOTS
Prochain tirage:	66	0 8,294,587.60\$
11-01-86	56 +	11 352,992.60\$
	56	401 2,678.30\$
Gros lot (approx.):	46	24,734 83.50\$
9,600,000,00\$	36	495,147 10.00\$
	Ventes totales: 29,362,219,00\$	

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité

ÉCOLE DE DANSE CLAUDE et MARIE-FRANCE

LES COURS DE DANSE SOCIALE

DÉBUTERONT LES

12, 13, 16, 17 et 19 janvier

(à votre choix)

au
2030, boul. Père-Lelèvre
(Place Baillargeon) Duberger

Durée: 1 heure et demie par semaine

Nous sommes présents tous les deux durant les cours

Danses sociales: cha cha cha rumba, samba, valse, etc

SAMEDI: Soirée dansante

● Pas de contrat

● Pas de déboursé à l'avance

(Permis culturel personnel # 4026. Loi sur l'enseignement privé)

RENSEIGNEMENTS: 842-6900

Remaniement ministériel à Ottawa Le nombre de Québécois ne sera pas augmenté

◆ LAC MEACH (PC) — Le premier ministre n'entend pas augmenter le nombre des ministres québécois dans le prochain remaniement de son cabinet, qui demeurera "modeste" et ne touchera que peu de ministres.

Hier en fin de journée, à l'issue de la réunion de deux jours du comité des priorités du cabinet, le premier ministre Brian Mulroney s'est porté à la défense de ses ministres et députés québécois, débarqués à Ottawa avec la vague conservatrice de septembre 1984. "J'ai beaucoup de confiance et de fierté vis-à-vis mes députés québécois", a-t-il lancé.

Des "voix indépendantes", des députés toriens qui ont fait connaître leur désapprobation, notamment dans le dossier de la pétrochimie à Montréal, démontrent que les élus conservateurs du Québec "ne sont

pas des moutons", estime M. Mulroney.

Le mécontentement ressenti depuis la série de fermetures d'usines dans la région de Montréal, où les toriens sont moins représentés qu'ailleurs en province, n'a pas provoqué un changement de cap de M. Mulroney, qui a indiqué que le Québec ne verra pas le nombre de ses représentants au cabinet augmenter au remaniement.

Interrogé sur le sang neuf qui pourrait entrer au cabinet, il s'est contenté d'indiquer que les promotions arriveront "en temps opportun". Chaque parti politique espère que ses jeunes pousseront", a-t-il dit.

S'il est demeuré fort vague sur la date du remaniement, il a indiqué qu'il ne profiterait pas de l'occasion pour chambarder son équipe de

lieutenants du Québec pour tenter de changer l'image du gouvernement auprès des Québécois, notamment des Montréalais.

Depuis la démission fracassante de Suzanne Blais-Grenier aux Transports, les rumeurs allaient bon train quant à une redistribution majeure des responsabilités entre les ministres québécois. Actuellement le Québec avec 11 ministres occupe déjà le quart des postes au cabinet.

Il a catégoriquement nié les rapports de presse voulant que des anglophones aient fait pression pour qu'un Québécois n'accède pas à un poste clé dans le développement économique. "C'est faux du début jusqu'à la fin, c'est une fabrication totale et absolue que je vous demande de répudier", a-t-il lancé à un journaliste.

Raffinerie

En outre, selon lui, "les voix indépendantes" des députés toriens de Montréal qui ont désapprouvé publiquement la position fédérale dans le dossier de la raffinerie Gulf ne sont nullement signe de mécontentement, estime-t-il.

Si des députés "se prononcent sur des questions vitales pour Montréal, ce n'est pas un signe de faiblesse (...) ils font leur travail", a-t-il déclaré.

Après qu'Ottawa eut donné son aval à l'achat par Ultramar des actifs de Gulf, ce qui entraînerait la

fermeture de la raffinerie de l'Est de Montréal, Mme Suzanne Blais-Grenier avait démissionné de son poste de ministre d'Etat aux Transports. En outre, les députés toriens de Mercier, Mlle Carole Jacques, de Terbonne, M. Robert Toupin, et de Duvernay, M. Vincent Della Noce, avaient souligné leur désapprobation de la décision fédérale. Mais, pour M. Mulroney, chez les députés personne n'a exprimé de mécontentement. Un processus démocratique où les députés sont plus libres d'exprimer leurs opinions, comme le recommandait un rapport parlementaire l'an dernier, vaut

bien "un embarras temporaire", a soutenu M. Mulroney.

Au passage, il n'a pas manqué d'écorcher les deux députés libéraux qui ont attaché le grelot au dossier de la raffinerie Gulf, MM. Jean-Claude Malépart (Sainte-Marie) et Jean Lapierre (Shefford). "Les libéraux ont fermé trois raffineries, perdu 1.000 emplois à Montréal dans le mutisme total de MM. Malépart et Lapierre", a-t-il rappelé. "Ils étaient aveugles et loyaux à ceux qui leur disaient de se la fermer (les ministres Marc Lalonde et Jean Chrétien), a soutenu le premier ministre.

L'absence de Chrétien place John Turner dans l'embarras

◆ MONTREAL (d'après PC) — L'absence du député de Saint-Maurice Jean Chrétien, à la réunion du caucus québécois tenue hier dans la métropole, a encore une fois placé le chef libéral John Turner dans une position délicate lorsqu'il a été invité à se prononcer sur la performance de son ex-adversaire à la direction du parti au sein de la formation et aux Communes.

par Pierre APRIL

Au cours d'une conférence de presse, qui a suivi la réunion du caucus québécois, le chef libéral a consacré les premières minutes à tenter de justifier cette absence remarquée.

"J'ai l'habitude de rencontrer régulièrement les députés libéraux un à un pour les écouter et discuter avec eux, a-t-il laissé tomber, et cela vaut aussi pour M. Chrétien."

M. Turner a ajouté qu'il avait la nette impression que son collègue faisait un excellent travail malgré ses nombreuses absences du Parlement et des réunions importantes

du parti. "Si j'avais des plaintes à formuler, a-t-il dit, j'en ferais d'abord part à M. Chrétien."

En fin d'avant-midi, interrogé brièvement par un groupe de journalistes montréalais qui lui demandaient s'il savait où était M. Chrétien, M. Turner a répondu: "Je ne sais pas où est M. Chrétien, mais j'espère qu'il va arriver bientôt."

Devant l'insistance des reporters, M. Turner a laissé tomber: "C'est à vous de juger... J'ai dit qu'éventuellement, d'ici quelques mois, je vais évaluer la performance de tous nos députés pour réviser leurs fonctions au sein du caucus."

Les seuls autres députés absents étaient M. Guy Isabelle de Hull, qui vient tout juste de perdre son épouse, et Mme Thérèse Killens, de Montréal, qui récupère lentement d'un sérieux accident d'automobile.

Le chef libéral a ensuite parlé du programme que son parti a l'intention de défendre lors de la reprise parlementaire, lundi, et plus particulièrement des dossiers québécois. M. Turner a repris d'une reprise du débat pour empêcher la

désindexation des allocations familiales; d'une volonté de s'en prendre à la politique du gouvernement d'exempter d'impôt les premiers \$500.000 de gains de capital; d'une lutte pour forcer le gouvernement à garantir les prestations de maternité dans le cadre de l'assurance-chômage et d'une campagne visant à obliger le gouvernement à augmenter le budget du programme d'été pour les jeunes de \$180 millions, au même niveau qu'il était en 1985, soit \$205 millions.



EN 1986, UNE RÉOLUTION QUE VOUS POURREZ TENIR!

APPELEZ TADAPOUR INDI

683-2535

Contingentement des autos japonaises: Tokyo jouera le jeu du donnant, donnant

◆ OTTAWA (d'après PC) — Le Japon jette dans la balance les importants investissements qu'il a consentis récemment au Canada dans le secteur automobile pour convaincre Ottawa d'abandonner, à la fin mars, ses contingentements à l'importation de véhicules nippons.

par Denis LESSARD

C'est ce qu'ont indiqué hier des hauts fonctionnaires fédéraux lors d'une séance d'information sur la visite au pays du premier ministre nippon Yasuhiro Nakasone, du 12 au 15 janvier. En revanche, le Canada tentera de convaincre le Japon d'utiliser davantage de pièces d'automobiles manufacturées au pays.

Durant ces quatre jours, le leader japonais se rendra à Toronto et Vancouver et prononcera une allocution devant les Communes et le Sénat réunis. MM. Mulroney et Nakasone discuteront aussi du sommet des sept pays les plus industrialisés, qui se tiendra début mai à Tokyo.

Cette visite sera l'occasion d'une série de rencontres bilatérales sur les échanges commerciaux entre les deux pays, d'une valeur de \$11.3 milliards en 1984.

Le Japon est le second plus important partenaire commercial du Canada, achetant 5,5 pour 100 de nos exportations.

Ottawa tentera d'obtenir du Japon une augmentation des achats de produits manufacturés. Jusqu'ici 85 pour 100 des envois canadiens

vers le Japon étaient des matières premières, créant peu d'emplois, du charbon, du bois et du blé. Le Canada ne veut pas réduire ces exportations "très importantes pour l'Ouest", mais désire ajouter davantage de produits manufacturés, qui font fonctionner l'économie nationale.

En outre, Ottawa craint que le vent n'ait commencé à tourner au chapitre du commerce avec le Japon. Le Canada qui, en 1982, avait un avantage de \$1 milliard dans la valeur des échanges avec les Nippons, accusait un déficit de \$250 millions pour les neuf premiers mois de 1985.

Avec le Canada les négociateurs japonais ont toujours utilisé la "stratégie ABC", notent les fonctionnaires fédéraux. "Il y a l'Australie, le Brésil et le Canada; ils jouent constamment un pays contre l'autre", ont-ils indiqué.

Libre-échange

Selon les fonctionnaires fédéraux, une certaine tranche de l'opinion japonaise s'inquiète qu'un libre-échange entre le Canada et les États-Unis ne crée une sorte de "bloc nord-américain" où il leur sera plus difficile de vendre leurs produits.

Le premier ministre Mulroney toutefois, dans une entrevue à un journal japonais, a soutenu qu'il voyait cette entente comme complémentaire à des liens commerciaux plus étroits avec les autres partenaires.

Coût de la vasectomie: le jugement s'opposerait à l'égalité du couple

◆ MONTREAL (d'après PC) — La ministre déléguée à la Condition féminine, Mme Monique Gagnon-Tremblay, soutient que le récent jugement de la cour d'appel autorisant les médecins à imposer des surplus d'honoraires (de \$150 à \$300 selon le médecin consulté) pour la vasectomie va à l'encontre de la philosophie d'égalité du couple et du partage des responsabilités.

"Cela m'inquiète d'autant plus que cette disposition va imposer à la femme seule le fardeau du planning familial", constate-t-elle.

Mme Gagnon-Tremblay, qui n'occupe son poste que depuis un mois, a indiqué avoir communiqué avec sa collègue des Affaires sociales afin

de la sensibiliser au problème soulevé.

Au cabinet de la ministre des Affaires sociales, l'attachée de presse Marie-Andrée Arcand a indiqué que Mme Thérèse Lavoie-Roux doit rencontrer le président de la Régie de l'assurance-maladie, M. Auguste Muckle, ces jours-ci, relativement à cette affaire et qu'elle fera une déclaration publique la semaine prochaine.

Le gouvernement pourrait amender la loi de la Régie de l'assurance-maladie sur les actes assurés ou encore ouvrir des négociations avec les deux fédérations de médecins afin de réviser la rémunération de ce type d'acte.

EXAMEN D'ADMISSION PREMIÈRE SECONDAIRE

18 janvier - 8 février

- Institution d'enseignement privé pour jeunes filles
- Cours secondaire complet
- Externat — Pensionnat
- Sous la direction des SOEURS DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME

Les admissions en deuxième, en troisième, en quatrième et en cinquième secondaire se font après étude du dossier scolaire

BUREAU DES ADMISSIONS:
(418) 681-7781



COLLÈGE NOTRE-DAME-DE-BELLEVUE
1605, chemin Ste-Foy, Québec (Québec)
G1S 2P2

notre cardigan laine d'agneau

reg. 45.00 **19.99**



TWIK...

pour twik, un cardigan exclusif en pure laine d'agneau de qualité «woolmark», forme extra-grande, à choisir dans une vaste gamme de coloris passant des pastels aux foncés, grandeurs assorties.

la maison
simons

Prendre sa douche peut coûter cher

◆ Prendre sa douche, oui. Mais pas n'importe où, ni n'importe quand. La leçon a coûté \$1,509,78, capital et intérêts, à un camionneur de Saint-Agapit.

par Louise LEMIEUX

Y. R. doit ramener un camion de Floride. Son patron lui remet dans un porte-monnaie \$1,200 en argent américain pour payer le carburant, les droits d'accès aux autoroutes, etc.

Mais voilà qu'en cours de route,

M. Rouleau s'arrête pour déjeuner dans un restaurant de routier, et décide du même coup de prendre une douche, question de bien se réveiller. Mal lui en pris.

Dans ce relais de routier, l'utilisateur du cabinet de douche doit laisser à l'extérieur des douches, ses vêtements et ses effets, y compris le porte-monnaie avec les \$1,200 US. Ce qui devait arriver est arrivé: M. R. se fait voler son argent.

Le patron envoie un deuxième montant de \$1,200 pour permettre à son homme et à son camion de

rentrer au pays. Deuxième montant que le patron s'empresse de réclamer à son employé étourdi, dès son retour.

Le juge n'a pas retenu la thèse de M. R. qui soutient qu'il ne pouvait tout de même pas apporter son porte-feuille sous la douche. C'est un cas de "force majeure" qui l'a empêché de remplir ses obligations, soutient-il. "Vous n'aviez qu'à ne pas prendre votre douche!" conseille le juge avant de condamner le camionneur à rembourser son patron, capital et intérêts.

Trafic de drogues et vols

Quatre Matanais, dont deux frères, condamnés à la prison

◆ Quatre jeunes hommes ont été condamnés à un séjour plus ou moins prolongé en prison, hier et avant-hier, au palais de justice de Matane par le juge Charles-B. Quimper. Me Gilles Fournier était le représentant de la Couronne dans ces causes.

par Lucien LATULIPPE

Tous les accusés sont de Matane. Michel Fradette, âgé de 27 ans, a écopé d'un an de détention, e; plus d'une probation de trois ans. Il a reconnu sa culpabilité à six chefs d'accusation, deux pour trafic de drogues à utilisation res-

treinte, une pour possession de drogues à usage restreint et trois pour possession de stupéfiants dans le but de trafic. Il avait déjà été condamné en 1983 et Me J. Jacques Ouellet était son avocat.

De son côté Bertmans Gagné, âgé de 29 ans, a été condamné à huit mois de prison. Une probation de trois ans lui a aussi été imposée.

Gagné avait été arrêté en juin et accusé de trafic de stupéfiants (une fois) et possession de stupéfiants et drogues à utilisation restreinte (trois fois).

Pour leur part, les frères Levesque, Yvan, âgé de 22 ans, et

Rénéald, âgé de 21 ans, ont pris le chemin de la prison pour un an et huit mois, respectivement. Yvan a reconnu sa culpabilité à 27 accusations de vols simples et son frère, à 11 chefs.

Selon la police de Matane, les deux frères auraient commis leurs larcins entre juin et septembre 1985. Ils se spécialisaient dans le cambriolage de camionnettes pour s'emparer d'outils qu'ils auraient revendu à vil prix. La valeur du butin est estimée à \$10,000 et à peine la moitié a été récupéré. Les frères Levesque étaient représentés par Me Martin Gagnon.



Un mouvement inopportun

Un rétroexcavateur à l'oeuvre et un tramway sont entrés en collision hier à Toronto. Personne n'a été blessé mais la circulation a été entravée pendant près d'une heure, en pleine affluence d'automobilistes.

Saint-Isidore

Ferme de l'Espoir: une des deux maisons est incendiée

◆ L'une des deux maisons de la Ferme de l'Espoir, située dans le

rang de la Grande-Ligne, à Saint-Isidore, a été rasée par le feu, hier matin. Personne ne s'y trouvait et les pertes sont estimées à \$60,000.

par Lucien LATULIPPE

Cette ferme est un refuge pour les intoxiqués par la drogue ou l'alcool qui veulent s'en sortir. Elle appartient à M. Pierre Thibodeau et elle est tenue par MM. Gilles Emond et Michel Hébert.

Il était environ 5h du matin lorsque le feu a été aperçu par Marc Larose, un voisin d'en face. Le jeune homme et un copain se sont empressés d'accourir, croyant que des personnes s'y trouvaient.

Selon M. Emond, normalement six personnes y demeuraient. La veille, trois étaient parties. Les deux

autres protégés et le gardien ont dormi dans l'autre maison.

Le feu qui semble avoir pris naissance dans le sous-sol a couvé et il a éclaté lorsque, sous la poussée de la fumée, les fenêtres ont volé en éclats. Il venait fort, hier matin, et les flammes se sont propagées rapidement à toute la construction.

Les pompiers de Saint-Isidore ont connu quelques problèmes pour se rendre sur les lieux tellement le temps était mauvais. A son arrivée sur les lieux, M. Jean-Guy Gignac, le chef des pompiers, a réalisé que le brasier passait déjà à travers la toiture.

Aucune autre construction de la ferme et des environs n'ont subi des dommages bien que des milliers de tisons aient été charroyés par la bourrasque. Personne n'a été blessé.

Policier suspendu un an après avoir été impliqué dans un incident

◆ MONTREAL (PC) — Un policier de la Communauté urbaine de Montréal qui avait été impliqué dans un incident survenu le 5 janvier 1985 dans un dépanneur de Ville Saint-Laurent a été suspendu, hier.

Le directeur du service, M. Roland Bourget, a déclaré que le policier Jacques Parent était suspendu sans solde jusqu'à la tenue d'une enquête interne sur cette affaire qui a fait l'objet d'un reportage, mercredi soir, sur les réseaux français et anglais de Radio-Canada.

La société d'Etat a en effet obtenu une copie d'une bande vidéo tournée par la caméra de sur-

veillance de l'établissement où l'incident s'est produit.

Le directeur Bourget et les membres de l'état-major de la police ont visionné cette bande, hier. Celle-ci contient également l'enregistrement de la conversation entre les deux hommes.

On y voit la bousculade survenue entre le plaignant, M. Brian O'Carroll, de Saint-Laurent, et le policier Parent.

L'affaire a débuté lorsque M. O'Carroll, qui a déjà intenté une poursuite civile de \$97,000 relativement à cette affaire, a reproché au policier d'avoir stationné sa voiture de patrouille en double

EN BREF

Cambriolage

Le Depanno Plus, situé sur le boulevard Kennedy, à Pintendre, a été dévalisé, mardi soir, par un individu portant cagoule et armé d'un couteau. Le voleur a raflé quelque \$250 et il s'est éloigné à pied.

Cocks emprisonné

Jean-Charles Cocks, âgé de 29 ans, de la 54e Rue ouest, à Charlesbourg, devra attendre à samedi pour savoir s'il pourra recouvrer sa liberté provisoire. Au palais de justice de Québec, hier, il a été accusé de trafic de drogue et de possession de drogue dans le but de trafic.

Sa présumée complice a pu recouvrer sa liberté provisoire et sa cause a été fixée à mars prochain. Agée de 31 ans, la prévenue a été accusée de possession de drogue dans le but de trafic.

Les deux accusés avaient été arrêtés à Charlesbourg, mardi soir. L'arrestation de Cocks s'est effectuée au moment d'une transaction sur le terrain de stationnement d'un commerce du boulevard Bourassa, à Charlesbourg. De la cocaïne pour une valeur de \$54,000 aurait été trouvée en sa possession à ce moment-là.

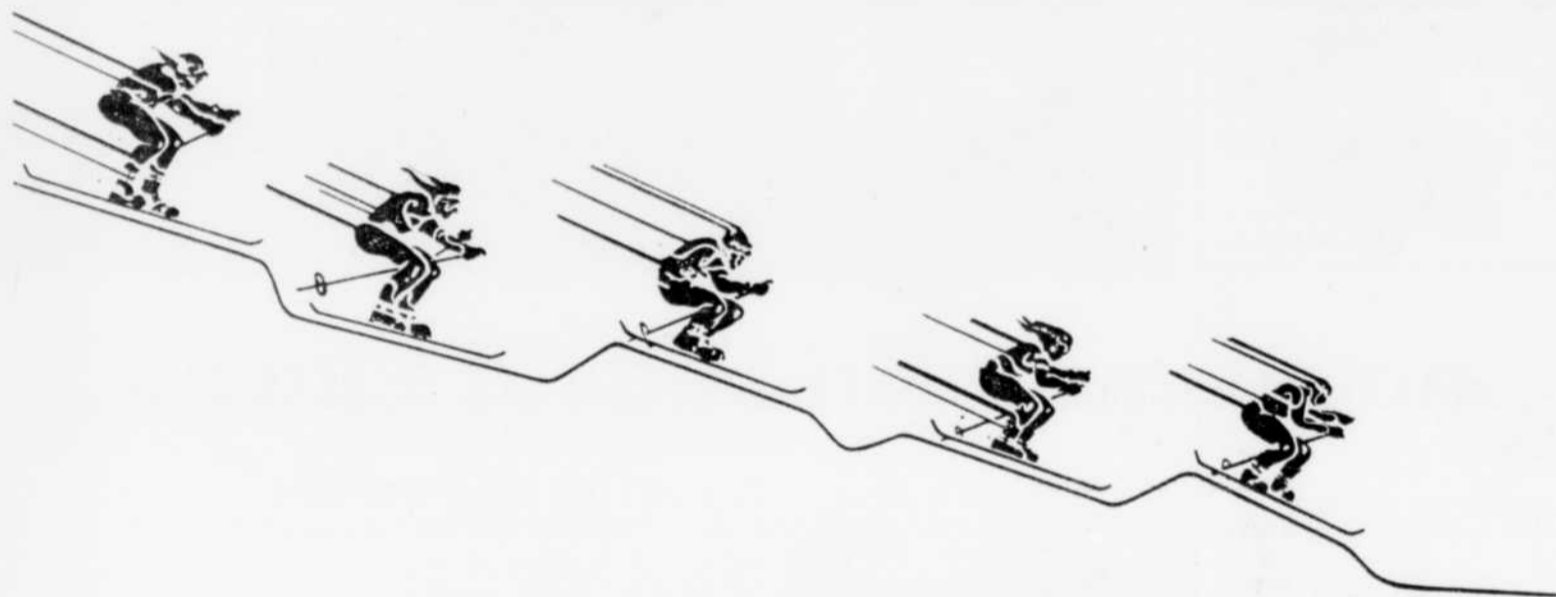
Par la suite, les agents de la SQ à Québec se sont rendus au domicile de Cocks où se trouvait sa présumée complice. A cet endroit, ils ont trouvé de la cocaïne estimée à \$18,000.

295 accidents

Un total de 295 accidents a été enregistré par la Sûreté du Québec sur son territoire de Rimouski qui est divisé en 11 postes, au cours de la période des Fêtes qui s'étendait du 20 décembre au 5 janvier. Il y a eu deux accidents avec un mort, chacun, 48 avec blessés et 245 accidents matériels. Au cours du même laps de temps, les agents ont arrêté 42 automobilistes dont les facultés étaient diminuées par l'alcool. Ils ont dressé 374 billets d'infraction au code de la route et 513 avis de 48 heures. Ils ont également enregistré 22 délits de fuite. Le porte-parole de la SQ à Rimouski a précisé qu'à la période des Fêtes de 1983, 32 automobilistes avaient été arrêtés pour facultés diminuées par l'alcool et, en 1984, 11 seulement. Il faut noter qu'en 1984, il y avait eu grève du zèle chez les policiers provinciaux.

Fouilles infructueuses

Il sera difficile d'établir la cause de l'incident qui a détruit un entrepôt à Sainte-Catherine de Portneuf, le 4 janvier. Les enquêteurs de la Sûreté du Québec se sont rendus sur place et ils doivent y retourner pour compléter les fouilles dans les décombres. Le bâtiment qui avait été loué appartenait à M. Marcel Boivin.



**DÉVALEZ LES PENTES
DANS CES TENUES DE
SKI DE MARQUES
RENOMMÉES
JUSQU'À
50%
DE RABAIS**

Solde de tenues de ski pour hommes et dames. Choix de grandes marques: White Stag, Jones, Collini, K-Way, Ocean Pacific et Pod dans le groupe. Les marques, tailles, modèles et couleurs varient selon les magasins. Achats en magasin seulement.

Articles de sport, rayon 740.
En vigueur jusqu'au 18 janvier.

DEMANDEZ-NOUS N'IMPORTE QUOI... OU PRESQUE, À LA BAIE!

la Baie



La FNACQ s'élève contre la hausse du prix du pain

◆ La Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec (FNACQ) juge exagérée l'augmentation de \$0.04 à \$0.06 du prix du pain annoncée par les boulangeries Multi-Markes et Weston.

par Brigitte BRETON

De plus, la FNACQ souligne dans un communiqué émis hier qu'elle trouve bien curieux que les boulangeries décident de hausser simultanément leurs produits le 13 janvier.

En raison de la hausse de 16 pour 100 du prix du blé qui se

traduit depuis le 1er janvier par une augmentation de \$2.37 pour 40 kilos de farine, les boulangeries se disent obligées de monter le prix du pain de 4.3 à 4.8 pour 100.

Selon le porte-parole de la FNACQ et coordonnateur de l'Association coopérative d'économie familiale de Québec, M. Pierre Racicot, la hausse du prix du blé aurait dû occasionner au maximum une majoration de \$0.02 par pain de 16 onces, car le blé ne constitue que 16 pour 100 des coûts. Or, le pain blanc de 16 onces de Multi-Markes passera de \$0.91 à \$0.95, soit une augmentation de \$0.04.

Qui plus est, M. Racicot croit

que la hausse pourrait être inférieure à \$0.02 par pain, puisque les boulangeries peuvent utiliser du blé de qualité inférieure à \$238.72 la tonne métrique, soit \$15 de moins que celui de qualité supérieure.

Selon la FNACQ, cette annonce de hausse illustre de plus l'urgence de faire réglementer le prix du pain, afin que le cartel (Multi-Markes contrôle 55 pour 100 du marché et Weston, 18 pour 100) ait à justifier ses augmentations devant la Régie des marchés agricoles du Québec.

En janvier 1985, les boulangeries avaient monté leur prix de 4 pour 100.



La présidente de la compagnie SJE, Josée Richard, entourée du vice-président aux finances Jocelyn Renaud et du vice-président à la production Serge Grenier, explique les étapes de fabrication du mémo "Je note".

"Je note", un mémo aimanté produit à Saint-Jean-Eudes

◆ Une des 22 Jeunes Entreprises de la région de Québec, celle de l'Externat Saint-Jean-Eudes où le mouvement existe pour une année, a lancé, hier, son tout nouveau produit, le mémo "Je note".

par Richard HENAUULT

Il s'agit d'un mémo aimanté en plexiglass pouvant être fixé à un réfrigérateur. Vendu \$7.99 taxe incluse, il est muni d'un crayon, aussi aimanté, dont l'écriture est effaçable.

Depuis quatre semaines, les 15 membres de la compagnie SJE, qui signifie à la fois Société jeunes entreprises et Saint-Jean-Eudes, en ont fabriqué et vendu 44, et ils ont un objectif global de production de 500.

Le mouvement "Les Jeunes Entreprises du Québec métropolitain" est né, à Québec, en 1974 grâce à la participation d'un conseil d'administration de cinq hommes d'affaires. Ne comptant à l'origine que deux mini-entreprises, l'organisme est à but non lucratif et financé par des entreprises locales, des corporations professionnelles ainsi que des organismes éducatifs. Son but est de former les entrepreneurs de demain.

MM. Hermel Pelletier, Daniel Robin, Yves Bélanger, Marcel Bédard et Raymond Bédard agissent comme conseillers à Saint-Jean-Eudes.

À l'aide d'une vente de 75 actions ordinaires au coût de \$2 et de 30 privilégiées à \$5, les jeunes entrepreneurs se sont constitués un capital-actions de \$300. Chacun d'entre eux doit détenir une action et les autres ont été vendues à des parents et à des amis.

Quant au prix de vente du produit, il a été établi à partir de l'évaluation des coûts fixes de \$481, de celui de la matière première, des salaires et des commissions qui sont respectivement de \$0.50 l'heure et de \$0.75 par article vendu. Le coût de fabrication comme tel s'élève à \$4.34.

La présidente de l'entreprise, Josée Richard, a expliqué que, pour

l'instant, les ventes se sont limitées aux familles des membres mais que d'ici la fin de l'année scolaire, date à laquelle il faudra dissoudre l'entreprise, on envisage de faire des tentatives dans des centres commerciaux et dans des marchés aux puces. D'ailleurs, une commande de 50 mémos a déjà été placée.

Le vice-président à la production, Serge Grenier, rappelle, pour sa part, pourquoi l'entreprise a décidé de fabriquer un tel produit: "Il fal-

lait que ce soit facile à faire, facile à vendre et qu'il soit facile de se procurer les matériaux. Plusieurs essais ont été faits et nous avons dû lui apporter plusieurs modifications avant d'aboutir au produit que nous avons aujourd'hui."

Ces élèves du cours d'économie en cinquième secondaire consacrent deux heures par semaine à la gestion de leur entreprise ainsi qu'à l'étape fabrication comme telle qui nécessite 15 minutes par article.

Jacques Samson dirigera la Commission scolaire Côte-de-Beaupré

◆ L'actuel directeur général de la Commission scolaire Sainte-Foy, M. Jacques Samson, quittera son poste sous peu pour assumer la direction de la Commission scolaire Côte-de-Beaupré.

par Richard HENAUULT

Le directeur général de Côte-de-Beaupré, M. Bruno Chouinard, ayant pris sa retraite, le poste était alors devenu vacant. Côte-de-Beaupré est une commission scolaire intégrée depuis le 1er juillet, c'est-à-dire qu'elle dispense l'enseignement primaire et secondaire, sur son territoire.

Après avoir été directeur général adjoint durant huit ans, M. Samson avait été nommé directeur général par intérim au début de 1985. Il y a 10 mois, il devenait directeur général.

La Commission scolaire Sainte-Foy deviendra à son tour commission intégrée le 1er juillet. En ce sens, la Commission régionale de Tilly disparaîtra et Sainte-Foy dispensera les deux niveaux d'enseignement dès septembre.

Dans la procédure d'intégration, la nouvelle commission scolaire intégrée devait récemment em-

baucher un directeur général et son choix s'est porté sur M. Sylvain Blanchette, l'actuel directeur général de Tilly.

Quant à M. Samson, il avait été embauché comme directeur général adjoint.

Un étudiant athée suspendu au Manitoba

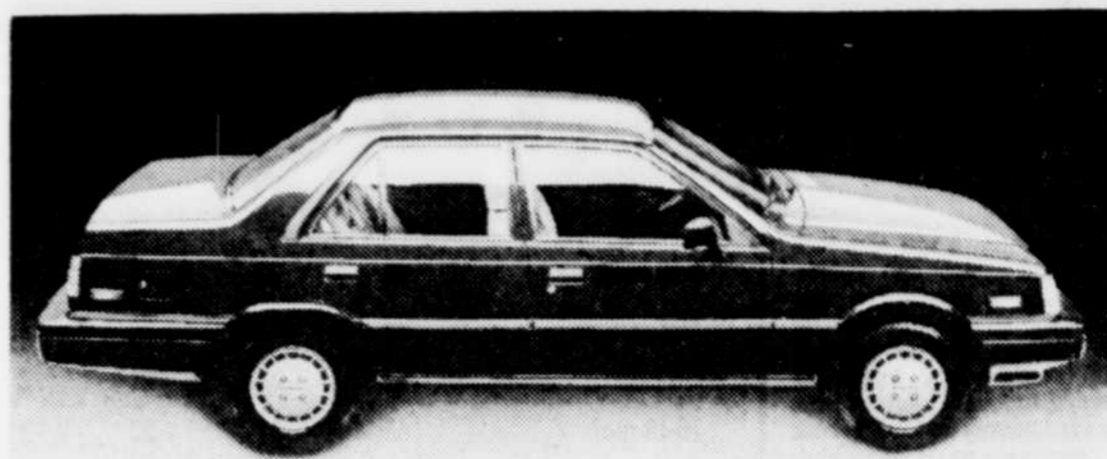
◆ MACGREGOR, Manitoba (PC) — Une seconde suspension de cinq jours en deux semaines a été imposée, hier, à Chris Tait, cet étudiant de 17 ans qui se dit athée et qui reste assis pendant la récitation de la prière en classe, alors que tous ses compagnons sont debout.

En recevant sa suspension, l'adolescent s'est fait prévenir qu'il serait expulsé de l'école s'il recommençait.

La cause a été portée à l'attention de la Commission canadienne des droits de la personne.

Les deux tiers des 240 élèves de l'école ont déjà signé une pétition pour demander que la récitation quotidienne de la prière soit supprimée.

LA STELLAR GSL 1986



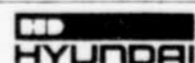
LA LISTE DE RAISONS D'EN ACHETER UNE S'ALLONGE DE PLUS EN PLUS.

- 1 5 pneus radiaux quatre saisons Michelin ceinturés d'acier (y compris la roue de secours)
- 2 Servofreins
- 3 Vitres électriques
- 4 Verrouillage électrique des portières et du compartiment à bagages
- 5 Rétroviseurs extérieurs avec commande à distance
- 6 Panneau d'accès du réservoir à essence commandé à distance
- 7 Vitres teintées (pare-brise avec bande pare-soleil)
- 8 Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes et 4 haut-parleurs
- 9 Allume-cigarette
- 10 Boîte de vitesses à 5 rapports (transmission automatique en option)
- 11 Sièges baquets avant à dossier inclinable
- 12 Siège du conducteur inclinable
- 13 Siège du conducteur avec support lombaire
- 14 Appui-bras arrière escamotable avec compartiment de rangement
- 15 Phares au quartz halogènes
- 16 Verrouillage de sécurité des portières arrière
- 17 Éclairage à l'arrière pour lecture
- 18 Miroir dans le pare-soleil droit
- 19 Rétroviseur intérieur jour/nuit
- 20 Boîte à fusibles à l'intérieur
- 21 Essuie-glace à balayage intermittent
- 22 Moulures lustrées
- 23 Enjoliveurs de roues stylisés
- 24 Bouches d'air chaud pour l'arrière
- 25 Point d'attache de siège d'enfant
- 26 Compte-tours
- 27 Totalisateur kilométrique
- 28 Soufflerie antibuée aux vitres latérales
- 29 Éclairage et moquette intégrale dans le compartiment à bagages
- 30 Éclairage de service
- 31 Portières avant avec vide-poches
- 32 Sièges avant avec appui-tête réglable
- 33 Siège du conducteur avec appui-tête inclinable
- 34 Moteur à arbre à cames en tête
- 35 Batterie sans entretien
- 36 Boîte à gants verrouillable avec éclairage
- 37 Dégivreur de lunette arrière
- 38 Baguettes latérales de protection
- 39 Allure européenne
- 40 Sellerie tout-tissu
- 41 Montre à affichage numérique
- 42 Vide-poches central
- 43 Silencieux recouvert

AVEC AUTANT DE CARACTÉRISTIQUES STANDARD, LA LUXUEUSE STELLAR BRILLE PAR SON PRIX. 10 895\$

(Le prix de base d'une Stellar SL est de 9 195 \$ *)

* Taxe, immatriculation, transport et préparation en sus.



L'ALCOOL un problème dans ta vie?

le Père Paul Aquin s.j. veut t'aider (514) 229-3426

Pavillon GRAND ÉLAN
C.P. 119, Mont-Rolland
Qué. JOR 1G0

- | | | |
|--|--|--|
| Pomerleau Sports Enr.
289, Témiscouata
Rivière-du-Loup 862-9444 | M. Lessard Ltée
49, boul. St-Joseph
Québec 623-5471 | Galerie de l'Auto de Québec Inc.
60, Dorchester sud
Québec 648-1252 |
| Luxoto Inc.
454, côte Joyeuse
St-Raymond 1-800-463-3818 | Porlier Automobiles Inc.
100, Napoléon
Sept-Îles 962-1828 | Automobiles Simon
375, boul. Ste-Anne
Pointe-au-Père 724-2231 |
| Automobiles Pony Beauce
105 55, Ire Avenue
St-Georges-Est
Comté de Beauce 228-8814 | Automobiles Lévis Ltée
144, rue Kennedy
Lévis 833-7140 | Automobiles Charlevoix
24, boul. Notre-Dame
Clermont, Cité Charlevoix
439-4611 |
| | | Automobiles Prime Roberge (Canada) Inc.
6964, boul. Sainte-Anne
L'Ange-Gardien 822-1475 |

Les conservateurs derrière les libéraux

Le PC paie pour ses problèmes (Mulroney)

◆ (D'après PC) — Le premier ministre Brian Mulroney a reconnu hier matin, que la perte de popularité des conservateurs dans les sondages d'opinion découle directement des nombreux problèmes que son gouvernement a éprouvés au cours de l'automne. "Le gouvernement paie le prix pour les problèmes qu'il a connus".

Le premier ministre avait été invité à commenter, à son arrivée à Lac Meech, où se tient une réunion de deux jours du comité des priorités du cabinet, les résultats du dernier sondage Gallup donnant pour la première fois depuis les dernières élections fédérales une avance aux libéraux de John Turner sur les conservateurs de Brian Mulroney.

Le dernier sondage Gallup, réalisé entre les 5 et 7 décembre, indique que si des élections avaient eu lieu à cette date, 38 pour 100 des électeurs décidés auraient appuyé les libéraux, contre seulement 37 pour 100 pour les conservateurs. Les néo-démocrates demeurent stables avec 24 pour 100 de la faveur populaire.

Perte de trois points

Pour les conservateurs, il s'agit donc d'une perte de trois points depuis le précédent sondage réalisé en novembre alors qu'ils jouissaient de l'appui de 40 pour 100 des électeurs décidés. Pour les libéraux, il s'agit d'un gain de deux points puisque lors du précédent sondage, ils disposaient de l'appui de 36 pour 100 des électeurs.

Dans les circonstances, le premier ministre a jugé que "ce n'est pas si mal. Il y aura toutes sortes de sondages d'ici les prochaines élections. Certains nous seront favorables, d'autres défavorables. Alors, qu'est-ce qu'il y a de neuf?"

Il faut reconnaître que le gouvernement Mulroney n'a pas eu la tâche facile ces derniers temps. Il y a d'abord eu la démission du ministre des Pêches et Océans, John Fraser, la démission forcée du mi-

SONDAGE GALLUP				
Gallup	PC	Libéral	NPD	Autres
5-7 déc 1985	37	38	24	1
7-9 nov.	40	36	24	*
3-5 oct.	43	35	22	1
5-7 sept.	48	29	22	1
8-10 août	46	32	20	2
11-13 juillet	40	33	26	1
6-8 juin	44	33	21	2
16-18 mai	45	31	22	1
4-6 avril	54	24	21	1
21-23 fév.	56	26	17	1
31 jan. 2 fév.	53	25	21	1
3-5 jan.	53	25	21	1
6-8 déc. 1984	54	24	20	2
1-3 nov.	55	23	20	2
11-13 oct.	60	21	17	3
Election (4 sept. 1984)	50	28	19	3

Note: Les pourcentages ont été arrondis
* Moins de 0.5 pour cent

nistre des Communications Marcel Masse et sa réinsertion au sein du cabinet une fois qu'il eut été blanchi.

Puis, au cours de la campagne électorale provinciale, au Québec, il y a eu l'affaire Hyundai et ensuite, lors de la conférence fédérale-provinciale à Halifax, où les déceptions en ce qui a trait au libre-échange, à l'assurance-santé et au financement de l'éducation supérieure.

Le gouvernement Mulroney s'est

également attiré de nombreuses critiques pour sa décision de vendre l'avionnerie De Havilland, de Toronto, à la société américaine Boeing, de Seattle.

Mais le gouvernement conservateur n'est pas encore sorti du bois, loin de là. Le dernier sondage a

été réalisé avant la décision controversée du gouvernement d'autoriser la vente des actifs de la pétrolière Gulf à sa rivale britannique Ultramar.

Commentaires de Turner

John Turner, qui habituellement ne commente jamais les sondages d'opinion publique qui traitent de sa popularité ou de celle de son parti, a quand même souligné hier que les conservateurs n'avaient rien fait pour se maintenir en tête dans la faveur populaire.

A l'issue d'une réunion du caucus québécois de son parti, M. Turner a souligné qu'il n'avait pas besoin de lire les sondages parce qu'il avait suffisamment voyagé et recueilli l'opinion des Canadiens pour déceler ce qui s'était passé pour qu'il se retrouve, dans le dernier sondage, à un point devant les conservateurs de Brian Mulroney.

"J'écoute les Canadiens, a-t-il dit, et je sais fort bien qu'ils commencent à perdre confiance dans le gouvernement conservateur et qu'ils le jugent de plus en plus incompetent."

Le chef de la formation libérale a rappelé que son parti, de toute façon, n'avait pas les moyens de commander des sondages, contrairement aux conservateurs qui sont prêts à investir \$16 millions des taxes des contribuables pour monter un système centralisé pour tenir de telles enquêtes.

Herb Gray

Par ailleurs le leader parlementaire libéral Herb Gray soutient que l'appui populaire des électeurs pour le Parti libéral ne fait que refléter le mécontentement crois-

sant des Canadiens envers le gouvernement conservateur, tout en étant un mouvement positif envers les libéraux de John Turner.

"C'est tout cela en même temps", a dit M. Gray. Selon lui, "les Canadiens se sentent déprimés face à la piètre performance du gouvernement tory en qui ils perçoivent une absence de justice et d'intégrité".

M. Gray estime qu'en dépit des

récentes conjectures voulant que le premier ministre procède à un important remaniement ministériel, le sondage Gallup démontre que Mulroney a peu de chances de reprendre le terrain perdu depuis les élections de novembre 1984.

"Je crois qu'ils vont sécher et qu'ils feront tout en leur possible pour remonter la pente, mais ils ne parviendront qu'à s'enliser davantage", a prédit M. Gray.

Environ 75 postes de traducteurs seraient éliminés au fédéral

◆ OTTAWA (d'après PC) — Environ 75 postes de traducteurs sont sur le point d'être éliminés dans le cadre des efforts entrepris par le gouvernement conservateur pour réduire les effectifs de la fonction publique fédérale. C'est ce qu'a fait savoir, hier, le Syndicat des employés professionnels et techniques.

"Les feuillets roses sont mis à la poste aujourd'hui même... Nous prévoyons connaître le nombre exact de postes de traducteur éliminés d'ici vendredi", a précisé Al Daigen, porte-parole du syndicat qui représente 1,200 traducteurs et interprètes à travers le pays.

La plupart des congédiements surviennent à Ottawa où la majorité des traducteurs sont concentrés, mais les traducteurs et interprètes oeuvrant aussi bien à Montréal qu'à Québec n'échappent pas à la guillotine.

Ces quelque 75 postes de traducteur seront éliminés à compter du 2 juillet.

Le Secrétariat d'Etat a confirmé que les mises à pied font partie des 141 congédiements affectant ce ministère.

M. Daigen a signalé que le gouvernement a l'obligation d'intégrer ces employés dans d'autres fonctions si des vacances se présentent, mais on ne saurait dire pour l'instant combien de ces fonctionnaires seront absorbés dans d'autres fonctions.

Bien que ces congédiements font partie du programme du gouvernement fédéral visant à "réduire" les effectifs de la fonction publique fédérale de 15,000 emplois d'ici 1990, ces congédiements ne se traduiront pas nécessairement par des épargnes pour les contribuables, a dit M. Daigen.

Ces congédiements remettent également en question l'engagement solennel du gouvernement de respecter "les politiques linguistiques établies de longue date", a argué M. Daigen.

carrières et professions

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE COMPOSEZ 647-3266 OU ECRIVEZ A CARRIERES ET PROFESSIONS LE SOLEIL L.T.E.E. C.P. 1547 QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

MAÎTRE ÉLECTRICIEN
demande(e)
Pour habiller, réparer, dans compagnie oeuvrant dans le domaine pétrolier.
Envoyer Dépt 1833, Le Soleil C.V. au 390, St-Vallier est Québec G1K 7J6

GRAPHISTES
Graphistes avec minimum 3 ans d'expérience dans le montage de revue. Calibrage de texte pour la photocomposition. Conception. Bonne disponibilité.
522-0087

LES COOPÉRANTS Compagnie d'Assurance générale, recherche EXPERT(E) EN SINISTRES
pour faire travail d'enquête au téléphone.
EXIGENCES: Cours C-11 de l'I.A.C. Expérience minimale (1) an.
Faire parvenir votre curriculum vitae au soin
Georges Mitchell 2600, boul. Laurier, suite 290 Sainte-Foy, QC G1V 2L1

MÉDECINS
— Médecins demande(e)s pour travailler dans le domaine de la prévention et du traitement de l'obésité.
— expérience non nécessaire.
— conditions exceptionnelles.
— rétribution par la RAMQ.
— doit être prêt(e) à voyager à travers le Québec.
— dépenses de voyages défrayées.
Pour renseignements téléphoner à
Mme F. Pomerleau au 681-4155, 681-9937

REPRÉSENTANT(E) DEMANDÉ(E)
Le Salon Ross, compagnie établie depuis 40 ans, recherche un(e) candidat(e) pour la vente de prothèses, produits capillaires et autres articles.
Exigences: Secondaire, de préférence entre 25 et 50 ans, possède une automobile (ambiteux(euse) et travailleur(euse)). Expérience non requise.
Nous offrons: Remunération très avantageuse et de bonnes conditions de travail.
Pour entrevue confidentielle, communiquez avec:
STUDIO ROSS INC. 75, St-Vallier o., Québec 529-9601

Mallette Benoit Boulanger Rondeau & Associés
COMPTABLES AGRÉÉS
DIRECTEUR FINANCIER
Un de nos clients, un important groupe de compagnies, oeuvrant dans le domaine de la construction, du développement immobilier et de la vente de maisons, est à la recherche d'un directeur financier.
LE CANDIDAT: Personne possédant un diplôme d'études collégiales ou universitaires en sciences comptables, ayant quelques années d'expérience dans la comptabilité d'entreprises et la direction de personnel. Une bonne connaissance de l'informatique serait un atout.
FONCTION: Assumer la responsabilité entière du département de comptabilité du groupe de compagnies. Planifier le travail d'autres personnes et voir à la préparation des états financiers mensuels ainsi que des budgets et opérations. Être en mesure de développer le système de comptabilité informatisé et de faire des recommandations à la direction concernant tous changements à y être apportés. Travailler en étroite collaboration avec la direction sur divers projets de construction ou de réalisation de complexes immobiliers.
LIEU DE TRAVAIL: Rimouski.
REMUNÉRATION: À discuter selon l'expérience.
Les personnes intéressées à ce poste devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 15 janvier 1986 à:
Mallette, Benoit, Boulanger Rondeau & Associés
Comptables agréés
5, rue St-Germain est
Case postale 1236
Rimouski, P.Q.
G5L 8M2
Attention: Monsieur Roger Desrosiers, c.a.
Toute demande sera traitée confidentiellement.

REPRESENTANT(E)
Pour vente téléphonique de fournitures pour copieurs et systèmes de reprographie. Travail à la succursale de Québec.
REPRESENTANT(E)
Vente de machines Gestetner - Merlin, répliqueurs et plusieurs autres appareils connexes à la typographie.
Territoire: Québec métropolitain.
Gestetner est un chef de file à l'échelle internationale dans le domaine de la mise en marché d'équipement de bureau et autre matériel connexe. Notre société possède des succursales à travers le Canada.
Grâce au salaire, aux commissions et aux avantages sociaux offerts chez Gestetner, vous avez la possibilité non seulement de faire carrière, mais aussi d'obtenir un poste très rémunérateur.
Si vous croyez être la personne que nous cherchons, faites parvenir votre curriculum vitae à Jacques Racine.
Toute demande sera traitée confidentiellement.
GESTETNER INC. 420, Faraday, Ste-Foy, Qué. G1N 4E5

ELLE EST ENFIN ARRIVÉE!

La nouvelle



HYUNDAI EXCEL

UN NOUVEAU SENS AU MOT «VALEUR»

EN PRIMEUR PRÉSENTATION OFFICIELLE JEUDI ET VENDREDI
Café et gâteaux servis gratuitement



OFFERTE EN 2 MODÈLES À TRACTION AVANT LE GL ET GLS

Venez vous informer de son prix! Vous commanderez la vôtre dès maintenant

GALERIE DE L'AUTO

60, Pointe-aux-Lièvres (Anciennement Dorchester sud)
648-1252 — 529-4561